

## Communales 2024

### Comment votre vote sera pris en compte ?

#### La différence entre une liste et un suffrage !

- Les suffrages permettent de déterminer le nombre de sièges par parti au Conseil général. En fonction du pourcentage de suffrages par parti, on détermine le nombre de sièges qui lui est attribué.
- Les voix permettent de déterminer le classement des candidats sur la liste. Le classement des candidats déterminera qui aura droit de siéger ou pas. Ceux qui obtiennent le plus de voix pourront siéger.

#### Suffrages et voix

Cas de figure.	Signification pour le PLR et les candidats PLR
Une liste PLR sans aucun candidat tracé (= une liste COMPACTE).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 41 suffrages pour le PLR</li> <li>• 41 candidats PLR obtiennent une voix</li> </ul> <p><b>C'est ce cas de figure que le PLR demande à ses membres, sympathisants et candidats. VOTER COMPACT !</b></p>
Une liste PLR avec trois noms biffés, mais aucun nom rajouté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 41 suffrages pour le PLR</li> <li>• 38 candidats PLR obtiennent une voix</li> <li>• 3 candidats PLR obtiennent 0 voix</li> </ul>
Une liste blanche avec la mention à la main « Liste 02 PLR » et mention de 25 candidats PLR	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 41 suffrages pour le PLR</li> <li>• 25 candidats obtiennent 1 voix</li> <li>• 16 candidats obtiennent 0 voix</li> </ul>
Sur une liste du PS, un candidat PLR est rajouté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 suffrage pour le PLR</li> <li>• 1 candidat PLR obtient 1 voix</li> <li>• 40 candidats PLR obtiennent 0 voix</li> <li>• (Le PS obtient 40 suffrages)</li> </ul>
Un électeur trace un nom sur la liste PLR et le remplace par un socialiste	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 40 suffrages pour le PLR</li> <li>• 40 candidats PLR obtiennent 1 voix</li> <li>• 1 candidat PLR obtient 0 voix</li> <li>• (Un candidat PS obtient une voix et le PS obtient un suffrage)</li> </ul>

#### Conclusions

- Une liste ne peut pas contenir plus que 41 noms !
- LE PLR INVITE A VOTER COMPACT LA LISTE NUMERO 2.

**Attention aux votes nuls**

Description du cas	Résultat
L'électeur glisse plusieurs bulletins dans l'enveloppe	Le vote est NUL 0 suffrage pour le PLR
L'électeur inscrit sur son bulletin des expressions injurieuses ou étrangères au scrutin (dessin, signature, etc.)	Le vote est NUL 0 suffrage pour le PLR



**Délais pour voter**

- Vous pouvez utiliser votre enveloppe de transmission. Elle doit parvenir à l'administration communale au plus tard le dimanche 21 avril à 10h. Le cas échéant, veillez donc aux délais de distribution postale (le port est celui du courrier prioritaire en A – l'enveloppe est pré-affranchie)
- Si vous choisissez d'aller voter personnellement, vous devrez le faire le dimanche matin 21 avril 2024 entre 10h et midi au bureau de vote de votre commune.

**Autres informations**

Pour toute information complémentaire, contactez-nous à l'adresse [info@plr-latena.ch](mailto:info@plr-latena.ch), en laissant votre numéro de téléphone et vos coordonnées. Nous vous rappellerons.